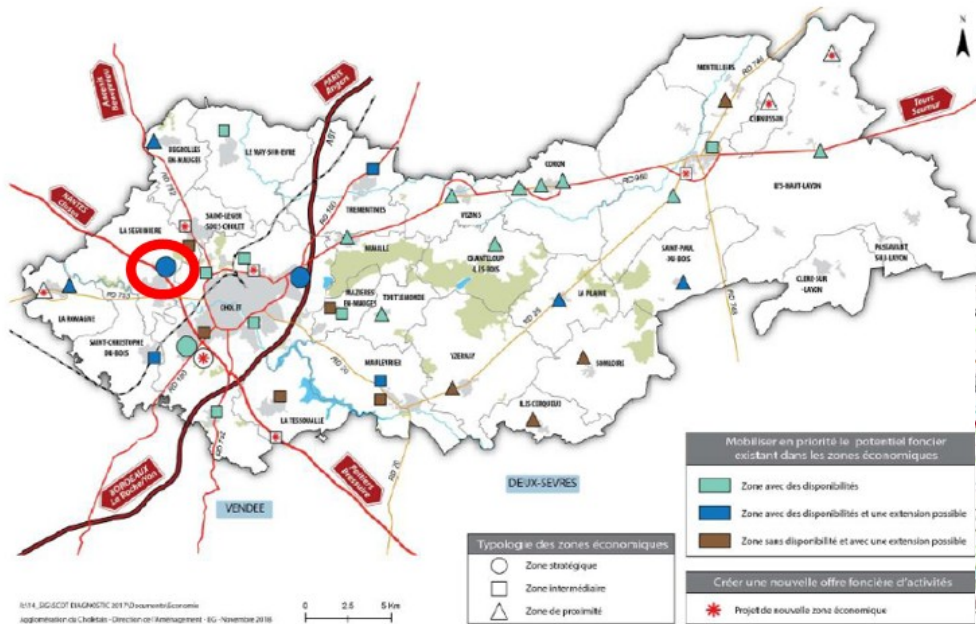




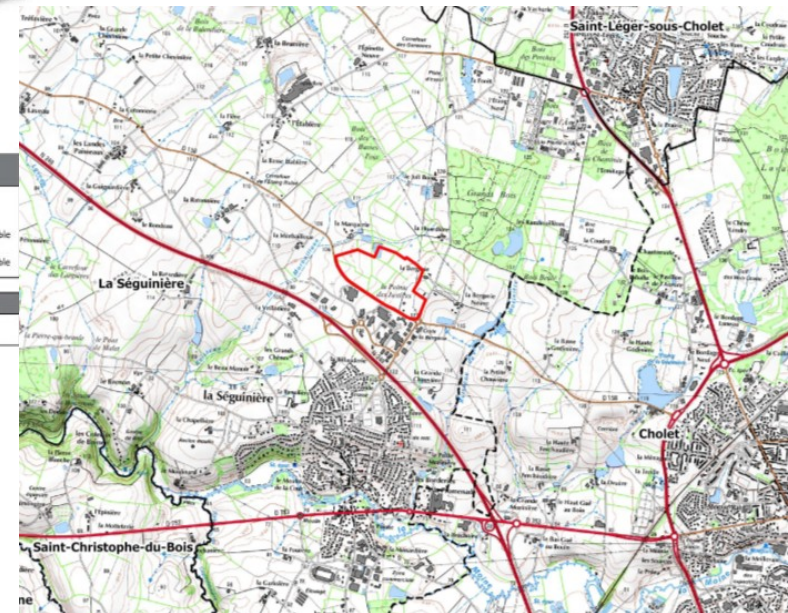
**Extension de la zone  
d'activités de la Bergerie  
LA SEGUINIÈRE  
CHOLET AGGLOMERATION**

CDPENAF 14/03/2024

# Extension de la zone de la Bergerie



Une des trois zones stratégiques du Choletais



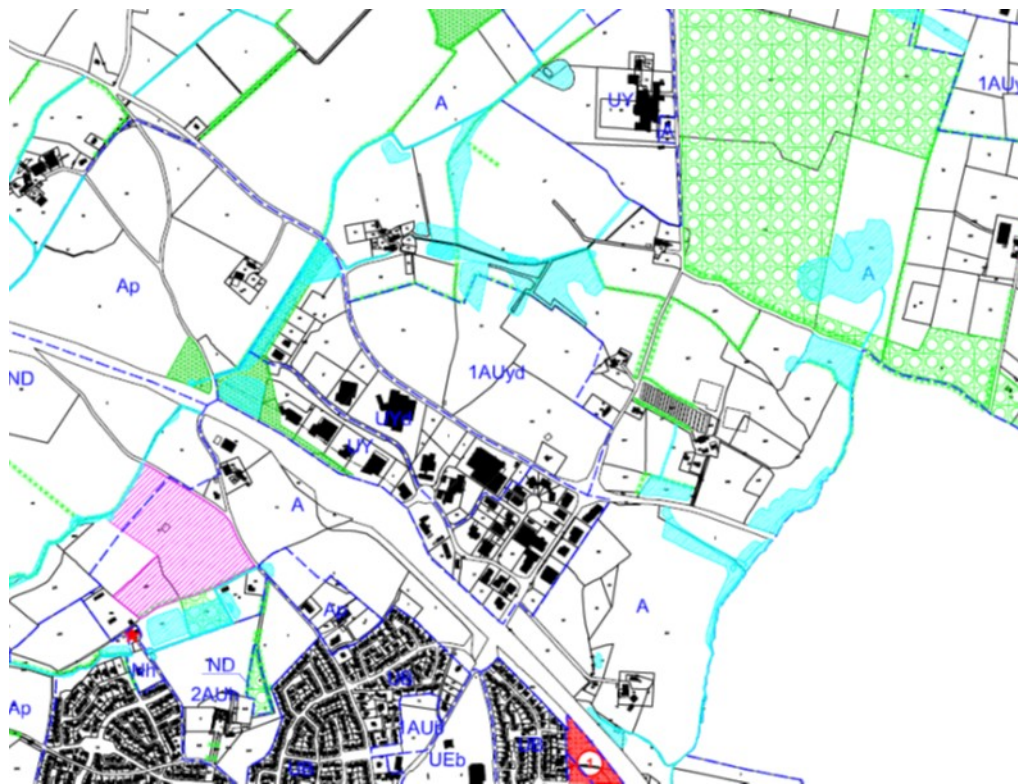
Greffée sur la RN 249  
reliant Nantes à Cholet



# Extension de la zone de la Bergerie



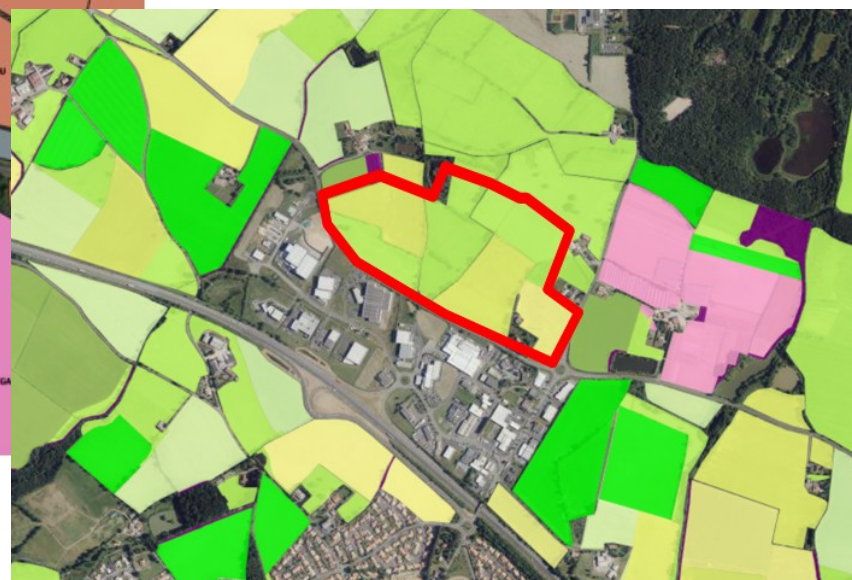
Extension de 26 ha  
inscrite en 1AUyd dans  
le PLU de la Séguinière



# Extension de la zone de la Bergerie



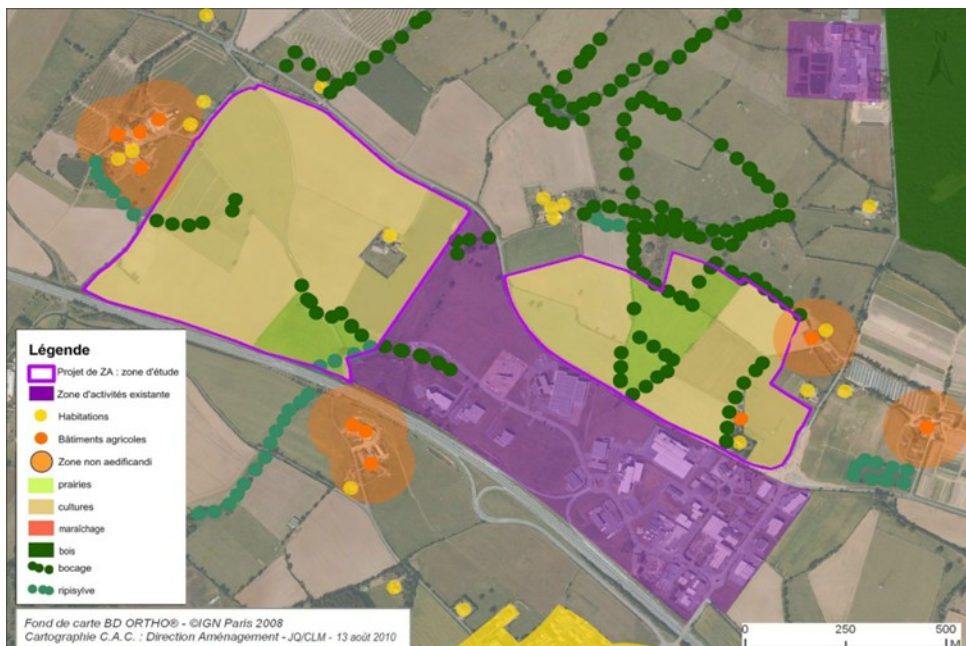
3 exploitations en  
polyculture – élevage  
bovin



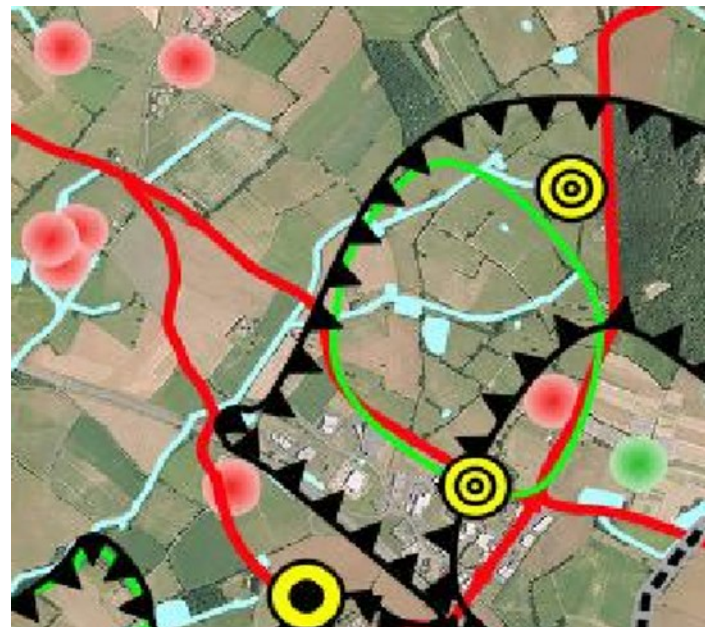




# Mesures d'évitement et de réduction

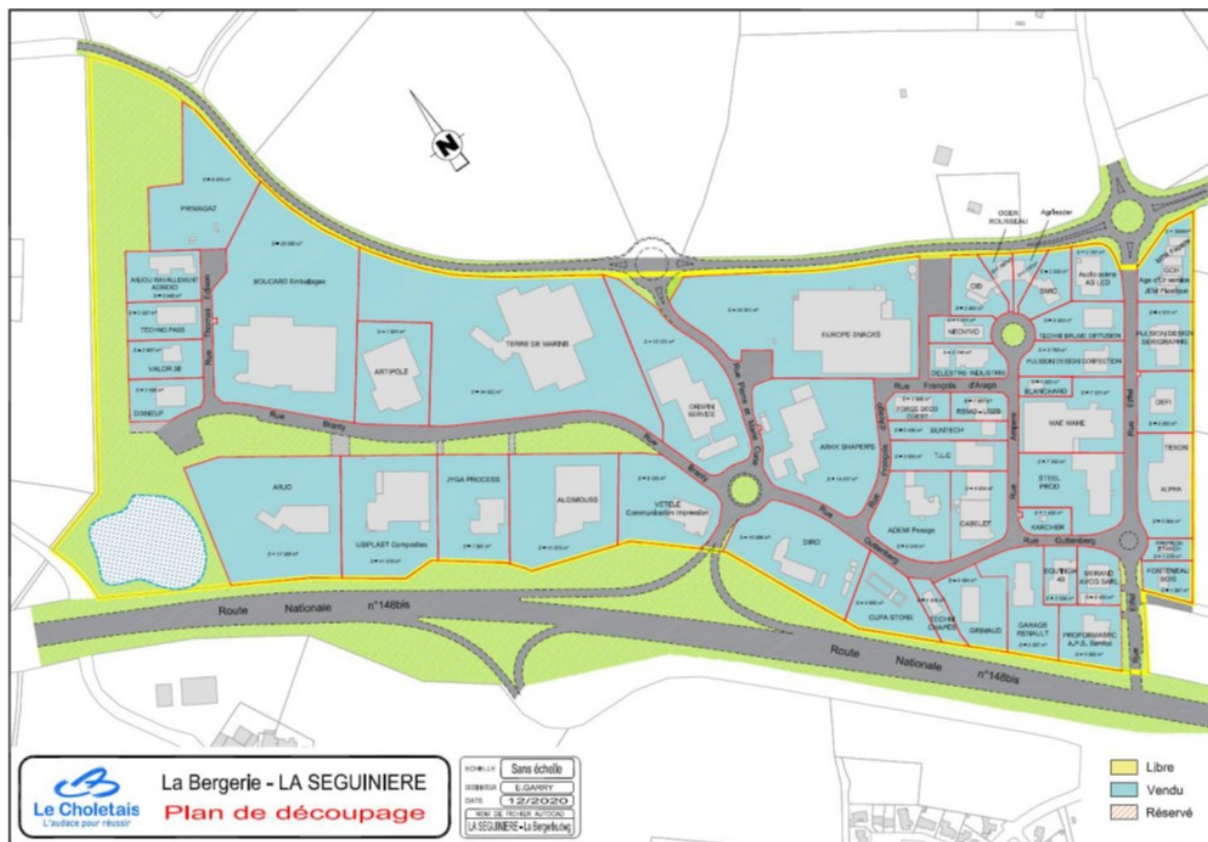


Extension vers le nord sur un secteur à moindre impact agricole





# Mesures d'évitement et de réduction



Limitation du recul  
avec la RN 249  
Mesures de  
densification  
Travail en cours  
avec la CCI 49

# Impact du projet et évaluation de l'investissement nécessaire à la reconstitution du potentiel économique agricole



- 25,6 ha de terres agricoles prélevés
- Perte de potentiel économique sur 10 ans : 1 869 560 €
- Investissement à réaliser dans des mesures de compensation collectives:

250 276 €



# Mesures compensatoires : Méthodologie



- Groupe Agricole : pilotage et sélections des projets
- Validation des projets en Commission Economie-Agriculture et Bureau de Cholet Agglomération
- Communication : page sur le site internet de la collectivité, communiqué auprès des communes, conférence de presse
- Appel à projets



**5 projets déposés**

## Compensation collective agricole : appel à projets

14/03/2014 14:18:14



Vous êtes plusieurs acteurs des filières agricoles et vous avez un projet visant à maintenir ou créer de la valeur ajoutée sur le territoire ? Cholet Agglomération peut vous aider. Découvrez l'appel à projets 'compensations collectives agricoles'.

Institué par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, le dispositif de compensation collective agricole vise à maintenir ou rétablir le potentiel de production agricole perdu à l'occasion d'aménagements ou de projets (publics ou privés) affectant les territoires agricoles. Ce dispositif s'applique à travers le principe d'Eviter-Réduire-Compenser :

- Eviter les impacts des projets sur l'agriculture.
- Réduire ceux qui ne peuvent être évités.
- Compenser les impacts résiduels sur le territoire par des projets agricoles collectifs.

Dans le cadre de l'extension de la zone économique de La Bergerie, Cholet Agglomération entre dans le champs d'application des compensations collectives agricoles pour maintenir et préserver l'économie agricole du territoire.

Quel contexte pour l'appel à projets ?	+
Quels sont les projets éligibles et la localisation ?	+
Quelles sont les modalités de sélection des projets ?	+
Quelles sont les modalités de candidature ?	+

### En téléchargement

- Compensation collective agricole - Fiche projet (format .pdf)
- Compensation collective agricole - Règlement (format .pdf)

Ensemble du dossier et les pièces justificatives sont à renvoyer à : [elorieau@choletagglomeration.fr](mailto:elorieau@choletagglomeration.fr)

# Sélection des projets



GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS

Critères de sélection et d'évaluation des projets	Le projet :
Nombre d'agriculteurs concernés	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Potentiel de création de valeur ajoutée pour la production agricole	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Zone de rayonnement du projet	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Budget prévisionnel du projet : plafond d'aide (principe : privilégier le projet le moins aidé)	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Création ou maintien d'emplois avec priorité aux Jeunes Agriculteurs	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Calendrier d'exécution	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Autres intérêts pour le territoire	
Environnemental	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Social	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
Territorial	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> ++ <input type="checkbox"/> +++
<b>TOTAL</b>	<i>/Sur un maximum de 27</i>



Modalités d'évaluation des projets

Modalités d'attribution des aides financière



- **Moins de 9 points : le projet n'est pas aidé,**
- **Entre 10 et 14 points : le projet est aidé à hauteur de 10 000 €,**
- **Entre 15 et 19 points : le projet est aidé à hauteur de 13 000 €,**
- **Entre 20 et 24 points : le projet est aidé à hauteur de 15 000 €,**
- **Au-dessus de 25 points : le projet est aidé à hauteur de 19 000 €.**

Si l'enveloppe financière n'était pas consommée en totalité, répartition de la somme restante à part égale entre le nombre de projets retenus.

# Préalable



## Projet SAS RIVERGAZ de Maulévrier : unité de méthanisation

- Juin 2021 : engagement de la collectivité pour un montant de 230 000 € dans le cadre de projets de zones économiques (Clenay et Bergerie)
- Mai 2022 : présentation de l'étude ERC du Groupe Thalès à la CDPNAF : avis favorable pour l'octroi d'une aide de 75 000 € à Rivergaz
- La somme versée par Cholet Agglomération dans le cadre des compensations agricoles sera donc de 155 000 €



# Les mesures compensatoires collectives



## CUMA DE LA TESSOALLE : REALISATION D'UN BATIMENT

<b>PORTEURS DE PROJET</b>	CUMA LA TESSOALLE	<b>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</b>	20
<b>RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE</b>	Inter CUMA avec celle de St Christophe du Bois et de Maulévrier		
<b>OBJECTIFS</b>	Création d'un bâtiment pour optimiser les services auprès des adhérents		
<b>ATOUTS</b>	Recrutement d'un voire 2 salariés Développement de la prestations de services Pérenniser le matériel		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	NATURE	Travaux	
	MONTANT	829 000 €	
	COFINANCEMENT	NON	
	DETAILS		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	Mars 2024		

## CUMA D'YZERNAY : REALISATION D'UN BATIMENT ET EXTENSION D'UN ATELIER

<b>PORTEURS DE PROJET</b>	CUMA DES CENTOURS YZERNAY	<b>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</b>	50 adhérents
<b>RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE</b>	Adhérents situés sur un rayon de 12 km autour d'Yzernay		
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un bâtiment de stockage de matériel agricole</li> <li>- Extension de l'atelier pour la mise en place d'un pont roulant dans l'atelier</li> <li>- Développement des services (conduite des machines) auprès des adhérents</li> </ul>		
<b>ATOUTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un salarié supplémentaire</li> <li>- Optimisation des horaires d'ouverture (pas de fermeture annuelle)</li> <li>- Pérenniser le matériel sous abris</li> <li>- Production et vente d'électricité dans le bourg d'Yzernay</li> </ul>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	NATURE	Travaux	
	MONTANT	477 088 €	
	COFINANCEMENT	NON	
	DETAILS		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	Mars 2025		

# Les mesures compensatoires collectives



## CUMA DE CLERE SUR LAYON : REALISATION D'UN BATIMENT

<b>PORTEURS DE PROJET</b>	CUMA CLERE SUR LAYON	<b>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</b>	28 adhérents
<b>RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE</b>	Adhérents situés à Cléré sur Layon, Lys Haut Layon, St Pierre à Champs, Montcoutand.		
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un bâtiment de stockage de matériel agricole</li> <li>- Pérenniser un lieu de vie collectif (plus de location)</li> </ul>		
<b>ATOUTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennisation des exploitations par la centralité du nouveau site de la CUMA</li> <li>- Faciliter la circulation d'engins agricoles</li> <li>- Améliorer l'accessibilité du matériel pour les adhérents</li> <li>- Autosuffisance énergétique</li> </ul>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	NATURE	Travaux	
	MONTANT	599 133 €	
	COFINANCEMENT	NON	
	DETAILS		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	Mai 2024		

## SAS BIOENERGIES VIHIERES : UNITE DE METHANISATION ACQUISITION D'UN 2ème MOTEUR

<b>PORTEURS DE PROJET</b>	SAS BIOENERGIES VIHIERES	<b>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</b>	100 agriculteurs
<b>RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE</b>	Agriculteurs sur un périmètre de moins de 10 km		
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la production d'électricité verte pour le territoire</li> <li>- Répondre aux exigences réglementaires</li> <li>- Continuer à alimenter la chaleur dans les infrastructures publiques ( piscine, école, Epahd)</li> </ul>		
<b>ATOUTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'autonomie énergétique par la valorisation de la biomasse qui permet la génération d'énergies renouvelables (EnR) au niveau local (électricité verte et chaleur).</li> <li>- Réduction des coûts pour les agriculteurs (source de pérennité)</li> <li>- Simplifier et d'optimiser la gestion des lisiers et fumiers issus des exploitations associées (tant sur les aspects de stockage que d'épandage)</li> <li>- Création de 9 emplois sur le site depuis sa création</li> </ul>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	NATURE	Achat d'un moteur/travaux	
	MONTANT	2 428 000 €	
	COFINANCEMENT	NON	
	DETAILS		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	2025		

# Les mesures compensatoires collectives



## CUMA DE CLERE SUR LAYON : REALISATION D'UN BATIMENT

<b>PORTEURS DE PROJET</b>	CUMA CLERE SUR LAYON	<b>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</b>	28 adhérents
<b>RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE</b>	Adhérents situés à Cléré sur Layon, Lys Haut Layon, St Pierre à Champs, Montcoutand.		
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un bâtiment de stockage de matériel agricole</li> <li>- Pérenniser un lieu de vie collectif (plus de location)</li> </ul>		
<b>ATOUTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennisation des exploitations par la centralité du nouveau site de la CUMA</li> <li>- Faciliter la circulation d'engins agricoles</li> <li>- Améliorer l'accessibilité du matériel pour les adhérents</li> <li>- Autosuffisance énergétique</li> </ul>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	NATURE	Travaux	
	MONTANT	599 133 €	
	COFINANCEMENT	NON	
	DETAILS		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	Mai 2024		

## ASSOCIATION BIO RIBOU VERDON : ACTIONS DE COMMUNICATION POUR DEVELOPPER LES DEBOUCHES ET RENFORCER LES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

<b>PORTEURS DE PROJET</b>	ASSOCIATION BIO RIBOU VERDON	<b>NOMBRE D'EXPLOITATIONS</b>	22 agriculteurs
<b>RAYONNEMENT GEOGRAPHIQUE</b>	Bassin Versant du Captage de Ribou		
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider les débouchés locaux : + de 20 % en vente directe</li> <li>- Augmenter de nouveaux producteurs de céréales meunières : + 10 % de surfaces</li> <li>- Récolter une meilleure reconnaissance locale</li> <li>- Accroître le temps au développement commercial de la marque. Objectif de consolider un poste d'ici janvier 2027</li> <li>- Etre attractif pour les jeunes repreneurs</li> <li>- Une biodiversité naturelle favorisée et optimisée.</li> </ul>		
<b>ATOUTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider un poste en janvier 2027</li> <li>- Consolider l'agriculture biologique du territoire</li> <li>- Fédérer les différents acteurs amont/aval pour un maximum de retombées</li> <li>- Producteurs en attente de finaliser les actions déjà entamées</li> <li>- Unique : le territoire ne possède pas d'autres marques bio territoriale</li> <li>- Mené un partenariat avec des structures connues : GabbAnjou et LPO</li> </ul>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	NATURE	Webmaster, animation par le GabbAnjou	
	MONTANT	145 600 €	
	COFINANCEMENT	NON	
	DETAILS		
<b>CALENDRIER PREVISIONNEL</b>	Janvier 2024 à décembre 2026		



# Les mesures compensatoires collectives



Nature	Organisme	Commune	Montant demandé	Montant du projet HT	Observations	Montant voté
Construction de l'unité méthanisation	SAS RIVERGAZ	MAULEVRIER	230 000 €		75 000 € compensation Thalès	
Construction d'un bâtiment avec panneaux photovoltaïques	CUMA	LA TESSOUALLE	50 000 €	829 000 €		17 855 €
Construction d'un bâtiment avec panneaux photovoltaïques et extension atelier	CUMA	YZERNAY	50 000 €	477 088 €		19 855 €
Construction d'un bâtiment avec panneaux photovoltaïques	CUMA	CLERE SUR LAYON	72 000 €	599 133 €		19 855 €
Mise aux normes de l'unité méthanisation – Acquisition d'un 2ème moteur	SAS BIO ENERGIES	VIHIERS (LHL)	291 360 €	2 428 000 €		19 856 €
Projet de communication et gestion agroécologique	ASSOCIATION BIO RIBOU VERDON	MAULEVRIER	118 080 €	145 600 €		17 855 €
<b>TOTAL</b>			<b>581 440 €</b>			<b>95 276 €</b>

Montant de l'étude ERC  
Bergerie : 250 276,00 €

Montant de l'enveloppe  
totale disponible 95 276 €

+ SAS Rivergaz : 155 000 €